LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 12 AVRIL 1906 — No. 27

CLOCHES ET LILAS

Conte de Paques

Cloches de Pâques ! Cloches de Pâques ! Que vous sonnez mélancoliquement dans le ciel d'avril ! Lilas étiolés des faubourgs, pourquoi répandre, sur le passant solitaire, tant de regrets et de nostalgie ?

Il compte alors les années, les nombreuses années, où il vous entendit, cloches de Pâques, par un jour pareil à celui-ci, aigre et clair, par ce même azur éblouissant. sur lequel ne glisse pas encore une seule hirondelle. Il compte les années, les nombreuses années, où il vous respira, maigres lilas de Paris, en passant devant les grilles des jardins ou en longeant les murs, dont vos grappes fleuries dépassent le faite.

Et cette lourde pensée lui tombe sur le cœur :

"Encore un printemps de vécu !"

Il se souvient de sa jeunesse, quand vous lui versiez la joie, cloches et lilas, et quand, à vous entendre et à vous respirer, il était inondé soudain d'une vague, mais délicieuse espérance.

Sa jeunesse ! Que c'est loin et que ce fut court ! Elle a duré, pour lui, tant qu'il s'est réveillé, chaque matin, en se disant : "Que va-t-il m'arriver d'heureux, aujourd'hui ?" Car c'est bien cela, la jeunesse ! L'attente du bonheur,—et du bonheur absolu, complet, absurde—.

"Demain. je rencontrerai la femme dont le sourire m'ouvrira un éternel paradis... Demain, éclatera la guerre où je deviendrai le héros équestre et victorieux à qui des suppliants apporteront les clefs de la ville... Demain j'imaginerai le plan et j'écrirai les premiers vers du drame ou du poême qui doit me rendre immortel."

Amour, gloire, génie ! Celui qui ne vous a pas rêvés, que dis-je ? ardemment espéré, peut-il prétendre qu'il a été jeune ?

Le passant, déjà vieux, que berce la voix des cloches et que caresse la fugitive odeur des lilas, se rappelle sa brève jeunesse. Elle a fini, voilà bien longtemps, le jour où il a reconnu la médiocrité de la vie, où il s'est aperçu que, seul, le désir est bon, que toute jouissance est suivi d'amertume et de dégoût, que le but recule sans cesse devant l'effort. Elle a fini, quand il s'est éveillé, un triste matin, sans plus rien attendre de sublime et d'extraordinaire, quand, relisant la page, écrite par lui la veille, il l'a trouvée froide et par trop inférieure à son rêve, quand il a vu se tordre, dans le coin de tant de sourires le petit lézard dont parle Henri Heine, l'inquiétant reptile de l'ironie et de la trahison.

Cependant la vie lui semblait encore savoureuse, mais comme un fruit échauffé par le soleil de septembre. Elle était perdue, et pour toujours, cette fraicheur d'âme qui rend les sensations pareilles à des cerises cueillies sur la branche et mangées sous l'arbre, dès le matin, quand elles sont encore embuées de l'haleine des nuits.

Parfois il se révoltait, il s'indignait que la puissance de l'espoir et de l'illusion s'affaiblit si vite ; et, comme pour le consoler un moment, à chaque printemps nouveau, un peu de joie lui revenait par accès inattendus, par soudaines bouffées.

C'était par des matins comme celui-ci, aux environs de Pâques, alors qu'au jardin, en même temps que les giroflées et les tulipes, s'épanouissaient suavement les lilas, et que, semblables à des monstres captifs dans les campaniles à jour, les lourdes cloches se balançaient et jetaient leurs appels graves au large du ciel.

Il reprenait alors courage à la vie ; il se remettait à croire un peu à la gloire et au bonheur. "Aime !" lui conseillaient les tendres fleurs ; et l'héroïque airain lui disait : "Travaille !"

Il les évoque, parmi les meilleurs de son passé, ces vifs et frais matins de fêtes. N'étant pas frileux alors, il ne lui déplaisait point que le vent du nord-est, le vent du temps clair, lui fouettât le visage et tourmentât ses habits.

C'était surtout sur le large boulevard, devant l'église, que ce vent de joie faisait cent malices, paraissant d'abord s'exercer de préférence sur les gens qui allaient à la messe ou qui en revenaient. Quand arrivait la bande des petites orphelines conduites par des religieuses, il faisait flotter les mantelets noirs et les rubans bleus des bonnets et s'amusait à transformer les cornettes des sœurs en grands papillons blancs. Sur la tête des élégantes paroissiennes, il secouait les plumes et les fleurs. Puis il entortillait les maigres jambes d'un vieux prêtre dans les plis de sa soutanne et forçait le pauvre homme à maintenir de la main son vieux chapeau ; et il poussait même l'inconvenance jusqu'à taquiner les jupes d'une dévote en deuil, qui, embarrassée par son parapluie, son ridicule et son eucologe gonflé d'images, tournait sur elle-même, dans un affolement scandalisé, et ne parvenait pas à cacher ses tristes mollets.

Mais voilà tout à coup que ce farceur de vent s'apercevait que, dans la maison en face, une persienne était mal attachée. Vite, il y courait, et la faisait claquer contre la muraille. Ensuite, c'étaient les casques d'une paire de dragons en promenade qui l'attiraient, et il se mettait à éparpiller les crinières noires et à les jeter dans les yeux des soldats. Enfin, remarquant, dans la foule, sur la tête d'un bourgeois à bedaine, le premier chapeau de paille de la saison, v'lant ! il découvrait brusquement la calvitie du gros papa et l'obligeait à courir, soufflant comme un phoque, et aveuglé par la poussière, après sa coiffure qui roulait devant lui comme un cerceau.

Et, dans ces matins de Pâques de jadis, il n'y avait pas que le vent qui fut de si bonne humeur. Tout respirait l'allégresse. Le ciel était pur et les femmes avaient comme du bonheur dans le regard ; c'était le même bleu au firmament et dans les yeux des yeux des blondes. Et la verdure ! Oh ! la fraiche, la tendre, la délicieuse verdure ! Sur le squelette des arbres tardifs, elle commençait à paraitre à peine, indécise, flottante, ainsi qu'une vague fumée. Sur d'autres, elle pointait déjà hors des bourgeons, en petites feuilles claires,—si jeunes !—avec quelque chose d'étonné et de ravi comme la physionomie des enfants.

Mais, surtout, il y avait les lilas ! Le lilas, l'arbuste qui, dans ce moment de l'année n'a, pour ainsi dire, pas de feuillage, mais qui éclate en gerbes, en feu d'artifice de fleurs. Des lilas, il y en avait partout. Dans des vases, au bord des fenêtres ; en bottes, à l'étalage de la fruitière ou dans la petite charrette de la marchande, le long du troittoir. Les femmes qui passaient en tenaient un gros bouquet avec leurs deux mains ; et quelques chevaux de fiacres en avaient aussi une petite branche, piquée près de l'oreille. Quand on s'enfonçait un peu dans la banlieue, les grappes de fleurs débordaient et pendaient sur toutes les clôtures. Oh ! ce lilas, qui fleurit le premier et dure quinze jours à peine, voilà bien la fleur et l'emblême du Parisien, de l'habitant fiévreux de la grande ville, si impatient et si avide, poussé par la hâte de posséder et de jouir.

Le promeneur solitaire évoque ses printemps passés. Combien tout cela l'enivrait, ce vent taquin, ce jeune azur, ces fleurs précoces, cette verdure nouvelle, et, là-haut, l'harmonieux tumulte des cloches de Pâques sur la foule joyeuse et ensoleillée ! Naguère encore, comme tout cela lui donnait un revif de jeunesse !

Hélas ! Serait-ce décidément fini ? Aujourd'hui, faible et maladif, frissonnant au moindre souffle un peu âpre du nord-est, les lilas ne le grisent plus, le concert aérien l'importune. Est-ce bien lui, l'amoureux et le poëte —au fond, c'est tout un—lui de qui, jadis, toute fleur avait le baiser, lui chez qui tout rythme éveillait aussitôt mille chansons, est-ce bien lui qui peut rester indifférent à un parfum, à une harmonie ? Oh ! la cruelle pensée ! Est-ce vraiment la fin, et ne reconnaitra-t-il plus jamais les enchantements de la nature et de la vie ?

En ce moment, à quelques pas devant lui, dans la longue avenue où s'attarde sa flanerie, il aperçoit un jeune homme et une jeune femme, assis sur un banc, dans la tiédeur du soleil que tamise le grêle du feuillage. C'est un ménage d'ouvriers, parmi les plus pauvres ; car, bien que ce soit grand jour de fête, la femme est en cheveux et en taille —et quelle robe ! — et l'homme a gardé son tricot et sa cotte de travail. Sur la petite voiture d'osiers, où repose un nouveau-né, tout près d'elle, la femme a placé une gerbe de lilas, et le tout petit, qui vient de s'éveiller, ouvre ses grands yeux devant cette merveille et porte instinctivement, vers les fleurs, ses mains potelées. L'homme, lui, maintient debout, sur une de ses cuisses, son ainé—deux ans tout au plus—et l'enfant, qui écoute sonner les cloches de l'église voisine, est charmé par la belle musique et incline la tête, en mesure, à chaque vibration de l'airain. Alors, les époux regardent tour à tour leurs deux enfants, du regard des pères et des mères, puis tournent la tête l'un vers l'autre, et, sans rien dire, ils se sourient longtemps —oh ! du pâle sourire des malheureux —mais d'un sourire où il y a quand même, en ce moment, pour ces humbles, un peu de joie et d'amour.

Oh ! comme il a honte, à présent, le promeneur pensif, de son chagrin égoiste et mauvais de tout à l'heure ! Qu'importe qu'il vieillisse et que le renouveau lui verse de moins en moins la force ! Epanouissez-vous, lilas d'avril ! Sonnez à toutes volées, cloches des *alleluia !* Fleuris, printemps, richesse des pauvres ! Et sois béni par tous les misérables et par cet homme sur le déclin, dont tu viens de réchauffer le cœur en l'attendrissant devant le bonheur d'autrui !

FRANÇOIS COPPÉE.

Ah ! avez-vous lu l'annonce de Gariépy & Lessard, sur la page ? Voyez la, et profitez en.



Madame Albani à Edmonton.

La Grande Virtuose Canadienne.

Dans une autre page de notre journal on verra l'annonce de la venue de Madame Albani à Edmonton. Pourtant il n'y a rien de certain à cela. Madame Albani doit retourner en Europe le 7 juin, étant la principale attraction pour le grand "Handel Festival" qui aura lieu à Londres le 23 juin. Une liste de souscriptions circule actuellement dans la ville et dans les villages environnants et si le patronage promis est assez élévé, alors nous aurons le plaisir d'entendre Madame Albani. Cette tournée d'adieu de la grande canadienne est sous le patronage du gouverneur-général, le Comte Grey.

L'espace nous manque pour parler des artistes qui accompagnent Madame Albani, parmi lesquels est Mademoiselle Eva Gauthier, une autre canadienne. Cette dernière est la protégée de Lady Laurier, qui, il y a cinq ou six ans, l'envoya à Paris pour étudier avec les meilleurs professeurs. C'est sa première visite à travers son pays et les succès remportés depuis quelques semaines dans l'Est justifient ses protecteurs des les sacrifices qu'ils peuvent s'être imposés. Les autres artistes sont des célébrités européennes, qui constituent une troupe d'artistes sans égale.

UN HOMME DE LA POLICE MONTEE SE SUICIDE.

Le caporal E. W. Kimbeley, qui était en devoir aux casernes de la police montée, à Frank, Alta, s'est suicidé lundi dernier. On dit qu'une despute que Kimberley aurait eu avec une femme du nom de Burns, est la cause de ce suicide.

LE JAPON RECONNAISSANT

Le consul général Nosse a reçu de son gouvernement, la dépêche suivante :

" Présentez au gouvernement canadien les remerciements sincères du gouvernement impérial Japonais, pour son don philanthropique en vue de venir en aide aux victimes de la famine."

Cette dépêche est signée par le premier ministre du Japon.

AVIS DE VENTE

Nous recevons du bureau des terres, avec prière de l'insérer la note suivante:

Il sera procédé le 31 mars prochain à la vente aux enchères et au plus offrant des terrains ci-après désignés :

Le quart S. E., section 19 et

Le quart N. O., S. O., et S. E., section 20, du township 54, rang 23, ouest du quatrième méridien.

Ces terres formaient autrefois la réserve de la Police au Fort Saskatchewan.

La vente aura lieu en même temps que la vente des terre d'école.

La mise à prix est de $10 l'âcre.

27

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

—Dans une heure, vous me retrouverez à cette place.

—C'est le président de Lamoignon ! murmura Peyrolles.

Le président salua sa compagne et se perdit dans une allée latérale.

Gonzague dit :

-Madame la princesse m'a tout l'air de n'avoir pas encore trouvé ce qu'elle cherche. Ne la perdons pas de vue.

La femme masquée, qui était en effet Mme la princesse de Gonzague, rabattit le capuchon de son domino sur son visage et se dirigea vers le bassin.

La foule entrait en fièvre de nouveau. On annonçait l'arrivée du régent et de ce bon M. Law, la seconde personne du royaume. Le petit roi ne comptait pas encore.

—Monseigneur ne m'a pas fait l'honneur de me repondre, insista cependant Peyrolles. Ce bossu, sera-ce pour cette nuit ?

—Ah ça, il te fait donc bien peur, ce bossu ?

—Si vous l'aviez entendu comme moi...

—Parler de tombeaux qui s'ouvrent, de fantômes, de justice céleste ? Je connais tout cela. Je veux causer avec ce bossu. Non, ce ne sera pas cette nuit. Cette nuit, nous suivrons la route qu'il nous a indiquée. Entends-moi bien et tâche de comprendre : cette nuit, s'il tient la promesse qu'il nous a faite, et il la tiendra, j'en réponds, nous tiendrons, nous, la promesse qu'il a faite au régent en notre nom. Un homme va venir dans cette fête. ce terrible ennemi de toute ma vie, celui qui nous fait tous trembler comme des femmes.

-Lagardère ! murmura Peyrolles.

—A celui-là, sous les lustres allumés. en présence de cette foule vaguement émue déjà et qui attend je ne sais quel grand drame avant la fin de la nuit, à celui-là nous arracherons son masque et nous dirons : voici l'assassin de Nevers !

—As-tu vu ? demanda Navailles.

—Sur mon honneur ! on dirait madame la princesse, répondit Gironne.

—Seule dans cette foule, dit Choisy, sans cavalier ni page !

—Elle cherche quelqu'un.

—Corbleu ! la belle fille ! s'écria Chaverny tout à coup réveillé de sa mélancolie.

—Où celà ? ce domino rose ? C'est Vénus en personne, pour le coup !

—C'est mademoiselle de Clermont qui me cherche, dit Nocé.

- Le fat ! s'écria Chaverny. Ne vois-tu pas que c'est la maréchale Tessé qui est en quête de moi, tandis que son vaillant époux court après le czar ?

—Cinquante louis pour Mlle de Clermont !

—Cent pour la maréchale !

—Allons lui demander si elle est la maréchale ou Mlle de Clermont !

Les deux fous s'élancèrent à la fois. Ils s'aperçurent seulement alors que la belle inconnue était suivie à distance par deux gaillards à rapière d'une aune et demie, qui s'en allaient le poing sur la hanche et le nez au vent sous leur masque.

– Peste ! firent-ils ensemble, ce n'est ni Mlle de Clermont ni la maréchale ; c'est une aventure !

Tous nos joueurs étaient rassemblés non loin du bassin. Une visite faite aux dressoirs chargés de liqueurs et de pâtisseries les avait remis en bonne humeur.

Oriol, le nouveau gentilhomme, brûlait d'envie de faire quelque action d'éclat pour gagner ses éperons.

—Messieurs, dit-il en se hausant sur ses pointes, ne serait-ce point plutôt Mlle de Nivelle ?

On lui faisait cette niche de ne jamais répondre quand il parlait de Mlle Nivelle. Depuis six mois, il avait bien dépensé pour elle cinquante mille écus. Sans les méchantes plaisanteries dont l'amour accable les gros petits financiers, ils seraient aussi trop heureux en ce monde.

La belle inconnue avait l'air fort dépaysée au milieu de cette cohue. Son regard interrogeait tous les groupes. Le masque était impuissant à déguiser son embarras. Les deux grands gaillards allaient côte à côte, à dix ou douze pas derrière elle.

—Marchons droit, frère Passepoil !

—Cocardasse, mon noble ami, marchons droit !

—Capédédiou ! il ne s'agit pas de plaisanter, mon bon.

Ce diable de bossu leur avait parlé au nom de Lagardère. Quelque chose leur disait que l'œil d'un surveillant sévère était sur eux. Ils étaient graves et roides comme des soldats en faction. Pour pouvoir circuler dans le bal en exécution des ordres du bossu, ils avaient été reprendre leurs pourpoints neufs et délivrer par la même occision dame Françoise et Berrichon son petit-fils.

Il y avait bien une heure que la pauvre Aurore, perdue dans cette foule, cherchait en vain Henri, son ami. Elle croisa Mme la princesse de Gonzague et fut sur le point de l'aborder, car les regards de tous ces écervelés la brûlaient, et la peur la prenait. Mais que dire pour obtenir la protection d'une de ces grandes dames, qui dans cette fête étaient chez elles ? Aurore n'osa pas. D'ailleurs, elle avait hâte d'atteindre ce rond-point de Diane qui était le lieu du rendez-vous.

—Monsieur, dit Chaverny en revenant, ce n'est ni Mlle de Clermont, ni la maréchale, ni la Nivelle, ni personne que nous connaissions. C'est une beauté merveilleuse et toute neuve. Une petite bourgeoise n'aurait point ce port de reine ; une provinciale donnerait son âme au démon qu'elle n'atteindrait point à cette grâce enchanteresse; une dame de la cour n'aurait garde d'éprouver ce charmant embarras. Je fais une proposition.

—Voyons ta proposition. marquis ! secria-t-on de toutes parts.

Et le cercle des fous se resserra autour de Chaverny.

Elle cherche quelqu'un, n'est-ce pas ? reprit celui-ci.

---On peut l'affirmer, répondit Nocé,

---Sans trop s'avancer, ajouta Navailles.

Et tous les autres :

---Oui, Oui, elle cherche quelqu'un.

---Eh bien ! messieurs, reprit Chaverny, ce quelqu'un là est un heureux coquin.

---Accordé. mais ce n'est pas une proposition.

---Il est injuste, reprit le petit marquis, qu'un pareil trésor soit accaparé par un quidam qui ne fait point partie de notre vénérable confrérie.

---Injuste ! répondit-on, inique ! criant ! abusif !

Je propose donc, conclut Chaverny, que la belle enfant ne trouve point celui qu'elle cherche.

---Bravo ! cria-t-on de toutes parts.

---Voici pour le coup Chaverny ressuscité.

---Item, poursuivit le petit marquis, je propose qu' à la place du quidam la belle enfant trouve l'un de nous.

---Bravo encore ! bravissimo ! vive Chaverny.

On faillit le porter en triomphe.

---Mais, fit Navailles, lequel d'entre nous trouvera-t-elle ?

—Moi, moi, moi. s'écria tout le monde à la fois. Oriol lui-même, le nouveau chevalier, sans respect pour les droits de Mlle Nivelle.

Chaverny réclama le silence d'un geste magistral.

---Messieurs, dit-il, ces débats sont prématurés. Quand nous aurons conquis la belle fille sur ses gardiens, nous jouerons loyalement aux dés, au pharaon, au doigt mouillé ou à la courte paille, à qui aura l'honneur de lui tenir compagnie.

Un avis si sage devait avoir l'approbation générale.

---A l'assaut donc, s'écria Navailles.

---Un instant, messieurs dit Chaverny ; je réclame l'honneur de diriger l'expédition.

---Accordé, accordé, à l'assaut !

---La question, reprit-il, est de ne pas faire de bruit. Le jardin est plein de gardes françaises, et il serait pénible de se faire mettre à la porte avant le souper. Il faut user de stratagème. Ceux d'entre vous qui ont de bons yeux n'avisent-ils point à l'horizon quelque domino rose ?

---Mlle Nivelle en a un, glissa Oriol.

---En voici deux, trois, quatre, fit-on dans le cercle.

—J'entends un domino rose de connaissance.

—Par ici, Mlle Desbois, s'écria Navailles.

-Par là, Cidalise, fit Taranne.

—Il ne nous en faut qu'un. Je choisis Cidalise, qui est à peu près de la même taille que notre belle enfant. Qu'on m'apporte Cidalise.

Cidalise était au bras d'un vieux domino, duc et pair pour le moins, et moisi comme quatre. On apporta Cidalise à Chaverny.

—Amour, lui dit le petit marquis, Oriol, qui est gentilhomme à présent, te promet cent pistoles si tu nous sers adroitement. Il s'agit de détourner deux chiens hargneux qui sont là-bas, et c'est toi qui vas leur donner le change.

—Et va-t-on rire un petit peu ? demanda Cidalise.

—A se tenir les côtes, répondit Chaverny.

VI

LA FILLE DU MISSISSIPPI.

Oriol ne protesta point contre la promesse de cent pistoles. parce qu'on avait dit qu'il était gentilhomme. Cidalise ne demandait que plaies et bosses, la bonne fille. Elle dit :

--Du moment qu'on va rire un petit peu, j'en suis.

Son éducation ne fut pas longue à faire. L'instant d'après, elle se glissait de groupe en groupe atteignait son poste, qui était entre nos deux maîtres d'armes et Aurore. En même temps, une escouade détachée par le général Chaverny escarmouchait contre Cocardasse júnior et frère Passepoil ; une autre escouade manœuvrait pour couper Aurore.

Cocardasse reçut le premier un coup de coude. Il jura un terrible "capédédiou :" et mit la main à sa rapière ; mais Passepoil lui dit à l'oreille :

-Marchons droit.

Cocardasse rongea son frein. Une franche bourrade fit chanceler Passepoil.

—Marchons droit, lui dit Cocardasse, qui vit ses yeux s'allumer.

Ainsi les rudes pénitents de la Trappe s'abordent et se séparent avec le stoïque "Frère, il faut mourir !"

—As pas pur ! marchons droit.

Un lourd talon se posa sur le coude-pied du Gascon, tandis que le Normand trébuchait une seconde fois parce qu'on lui avait mis un fourreau d'épée entre les jambes.

– Marchons droit.

Mais les yeux de nos deux braves étaient rouges comme du sang.

– Ma caillou, murmura Cocardasse à la quatrième offense et en regardant piteusement Passepoil, je crois que je vais me fâcher, tron de l'air !

Passepoil soufflait comme un phoque ; il ne répondit point ; mais quand Taranne revint à la charge, ce financier imprudent reçut un colossal soufflet Cocardasse poussa un soupir de soulagement profond. Ce n'était pas lui qui avait commencé. Du même coup de poing, il envoya Gironne et l'innocent Oriol rouler dans la poussière.

Il y eut bagarre. Ce ne fut qu'un instant ; mais la seconde escouade, conduite par Chaverny en personne, avait eu le temps d'entourer et de détourner Aurore. Cocardasse et Passepoil, ayant mis en fuite les assaillants, regardèrent au-devant d'eux. Ils virent toujours le domino rose à la même place. C'était Cidalise qui gagnait ses cent pistoles.

Cocardasse et Passepoil, heureux d'avoir fait impunément le coup de poing, se mirent à surveiller Cidalise en répétant avec triomphe :

—Marchons droit.

Coin Féminin

A Travers la Mode.

La mode, ne s'occupe pas seulement des détails de la toilette : elle règle tout ce qui concerne l'organisation de la maison : le mobilier, le linge, les réceptions. Evidemment, on ne peut la suivre *toujours* en ses diverses évolutions lorsqu'il s'agit de l'intérieur, changer ses meubles comme on change les manches d'une robe ou la forme d'un chapeau, mais il est bon de tenir compte de ses indications, au moins dans une certaine mesure. Il ne sera pas mauvais de détailler un peu ce sujet. Contentons-nous aujourd'hui de parler du linge, aussi bien voici le moment où les *ménagères avisées* se préoccupent de renouveler leur provision. Il est toujours intéressant de se renseigner sur ce qui se fait de nouveau.

Il y a un écueil à éviter ; s'il ne faut pas s'en tenir aux formes vieillottes, il est bon néanmoins de ne pas choisir au petit bonheur. Il est des fantaisies coûteuses qui durent seulement ce que durent les fantaisies ; elles ont cette pointe d'originalité frisant l'extravagance qu'une ménagère entendue évite avec soin.

D'adord, ces joliesses supposent un état de maison qui n'est pas celui de *tout le monde* ; ensuite le bon ton en est souvent offusqué.

La lingerie était autrefois un grand luxe : maintenant elle est démocratisée : et la différence va plus loin encore : nos aïeules filaient le lin, surveillaient la lessive et s'attachaient au linge, qui durait plus que leur vie et allaient d'une génération à l'autre.

Nous, nous achetons le plus souvent notre linge tout fait et le donnons à une blanchisseuse, qui le brûle avec l'eau de javel, le chlore, le borax ; l'élime dans les essoreuses ; le déchire dans les barbotteuses. Une douzaine de mouchoirs ainsi traités dure à peine une année. Heureuses les maitresses de maisons qui peuvent faire la lessive chez elles. Voltaire fut le premier à conseiller de " laver son linge sale en famille. " Il ne parlait pas au sens réel du mot ; mais ce conseil d'un homme d'esprit n'est-il pas bon à suivre matériellement et moralement.

Avant d'être un luxe, le linge est de l'hygiène. Avant qu'il fut connu, le frottement des vêtements sur la peau développait des affections cutanées ; et les Grecs, ces civilisées de l'antiquité, ignoraient et la chemise et... le mouchoir. C'est sous le règne d'Auguste que l'on commença à porter des tuniques de lin dessous les autres vêtements, et la santé publique s'en trouva considérablement améliorée.

Puisque nous parlons hygiène, quel est le linge le plus sain ? Pour climats tempérés, c'est le coton. Si la toile parait remporter quelque priorité par sa finesse et sa blancheur, en revanche, le coton, mauvais conducteur de la chaleur, conserve au corps une température plus égale. Jadis les couches et les chemises des nouveau-nés étaient en toile fine ; on a reconnu que le coton est d'un usage plus sain et plus économique.

Si, pour le linge de corps, le coton est recommandé, par contre, pour l'office et la cuisine, il doit être banni ; s'imbibant trop *facilement*, il *se salit* vite : il faut deux ou trois torchons de coton contre un de toile pour essuyer la vaisselle.

Le trousseau est une des *premières* préoccupations matérielles d'une maman, lors des fiançailles de sa fille. Elle doit y apporter tout son soin, son goût délicat et prudent, sa science en économie domestique, et associer sa fille à ses choix, à ses décisions ; ce sera la meilleure et la plus *parfaite* leçon de choses donné à la future maîtresse de maison... à moins que celle-ci, élevée dans des *principes* que quelques-uns appelleraient surannés, n'ait elle-même préparé à l'avance plusieurs pièces de son trousseau. Il en était ainsi, il n'y a pas très longtemps encore : dès qu'une jeune fille atteignait ses quinze ans, elle était initiée à l'art de la couture par la *confection* de son propre linge. Elle devenait habile, cousait bien, brodait avec plaisir. Et, n'ayant point de " façon " toujours chères à payer quand il s'agit de lingerie fine, elle pouvait, sans grandes dépense, avoir de plus belle batiste, de plus fine dentelle.

Ce système est-il vraiment à dédaigner ? Et que de rêves brode l'aiguille, rêves bons et sains qui ne ressemblent plus du tout à ceux qui éclosent dans l'esprit lorsque les mains sont oisives !

Pendant *que* les *guirlandes* et les jours naissent sous les doigts de l'ouvrière, l'imagination évoque cet avenir, tout rose comme un lever d'aurore où se créera un nouveau foyer dont nous préparons le charme par notre travail. Car le charme du " chez soi," n'est pas seulement dans les gerbes fleuries qui sortent des potiches précieuses, dans les tentures de soie ou les bibelots *rares*, il est *aussi* et *surtout* dans le linge blanc finement brodé qui couvre la table, dans les draps soulignés de jours, d'entre-deux, dans les serviettes de toilette à la trame moelleuse. C'est là, le vrai luxe, la parfaite élégance ; et ces choses de fées créées par *nous-mêmes, notre plaisir sera* double, notre bien-être plus apprécié. Pourtant, comme il est dans tout trousseau, même le plus riche, une partie pratique, sérieuse d'un usage journalier et constant, il est nécessaire de s'en occuper tout d'abord : mais quelle que soit la simplicité des modèles choisis, la réduction des garnitures, evitons les tissus grossiers ou de médiocre qualité, et *portons tout notre soin* au choix des modèles et à la coupe. En ceci, comme en toute chose, on ne peut établir de règles absolues ; il ne faut point croire que toutes façons de chemises conviennent indistictement à chacune; une personne très mince se trouvera fort bien de tel ou tel *décolleté, de telle* épaulette, point pratique pour une personne plus forte.

Puisque nous avons abordé la question des chemises, *disons quelques mots* de ce premier vêtement. rappelons que les manches en sont totalement supprimées ? L'emmanchure est brodée ou bordée de la petite dentelle. Le devant ouvert et boutonné par une patte, a fait aussi son temps, et la coulisse, très *rare, ne se voit guère que dans la* lingerie commune ; elle est remplacée par le troutrou brodé entre-deux de *dentelles*, ou un jour, dans lequel se passe le ruban de soie lavable. En fin madapolam festonné, à dents pointues: en jaconas brodé d'une très basse dentelle de fil, en nansouk garni d'une petite Valenciennes, la chemise bien taillée et soigneusement cousue, est *charmante et élégante en sa fine simplicité*. Le décolleté arrondi et seyant ; en pointe, il convient plutôt aux personnes minces ; carré, *il doit* être fait très exactement aux mesures de la poitrine.

Les pantalons ont subi de fréquentes variations *depuis quelques années* ; on s'est définitivement arrêté à la jambe très large, très volantée. Le volant *peut se faire en tissu plus léger* que le corps même du pantalon, par exemple, celui-ci en madapolam fin, et le volant soit en batiste, soit en jaconas.

La chemise de nuit reste la longue blouse avec grande ampleur à partir du cou ; point de plis piqués, de devants plats ; *mais à l'encolure carrée*, soulignée d'un entre-deux de broderie ou de dentelle, de menues fronces laissant *l'étoffe retomber libre* ; empiècement dans le dos qui rend la chemise plus solide ; manches froncées à l'épaule, longues ou demi-longues, terminées par un large bracelet fait d'un entre-deux. Ce modèle est des plus pratiques pour le blanchissage et le repassage.

La chemise de nuit se fait très souvent sans ouverture devant : l'encolure est assez large pour laisser passer *la tête et forme ainsi une légère échancrure*. Cette façon, qui évite les déchirures très faciles avec les devants boutonnés, ne convient pas aux personnes très frileuses ; on peut *alors* faire l'encolure plus montante et ouvrir le devant fort peu, juste la place néces*saire pour mettre et enlever facilement* la chemise : la hauteur de deux boutons suffit très souvent.

Il ne faut pas oublié le cache-corset, qui est devenu absolument indispensable dans la toilette actuelle. Il se fait en deux formes : le boléro, qui se noue *devant et peut se serrer à volonté, et* le corsage de dessous, ayant pour but de préserver le corset, devenu objet de grand luxe, *et dont la fine batiste* de soir a besoin d'être isolée de la robe pour conserver la fraîcheur de ses teintes fragile.

Certaines femmes un peu fortes portent les deux. Dans ce cas, elles mettent le boléro "sous" le corset, et portent le petit corsage de lingerie pour protéger le corset.

La boléro se fait tout simple, son rôle étant d'amincir et de tenir le *moins de place possible*. L'essentiel est de le façonner sur mesure et en très fin tissu, afin que le petit nœud qu'on fait sur le devant pour l'attacher soit presque invisible, Choisissez du nansouk *ou de la batiste, bordez d'une* Valenciennes et mettez un entre-deux assorti.

Le véritable cache-corset, au contraire, est un objet de grand luxe, et *n'ayant aucun effort à supporter*, peut se faire très garni et même entièrement en entre-deux de dentelle réunis par des petits cache-points de broderie. Le haut se coulisse avec un ruban passé dans un trou-trou.

Les jupons de lingerie sont toujours de mise, l'été, *avec les robes de linon* ou de mousseline. On en orne le volant de broderies, de Valenciennes posées en entre-deux ou en bordure. Ces jupons se font en nansouk, en batiste ou en fine percaline.

JACQUELINE.

(De l'Album Universel.)

Recettes pour la ménagère

CHOU FARCI.

Le chou farci est un plat complet. C'est la viande et le légume à la fois. Choisissez un chou bien pommé, mais pas trop dur ; enlevez seulement les mauvaises feuilles, faites bouillir de l'eau, plongez le choux dedans en pressant légèrement au centre pour que l'eau pénètre dans le chou et en ouvre les feuilles ; retirez-le sur une planche, achevez d'ouvrir toutes les feuilles jusqu'au cœur ; enlevez le millieu de la *grosseur d'un œuf* ; remplacez-le par une farce que vous aurez préparée avec des restes de viande cuite, un peu de lard ou de chair à soucisse et deux œufs. Garnissez entre chaque feuille en les ramenant toujours vers le centre, de manière à refermer parfaitement le chou. Mettez deux bandes de lard maigre en croix dessus et ficelez-le avec soin en réunissant toujours *votre fil au centre*. Faites un léger roux dans une casserolle de fonte, mouillez de bouillon, placez votre chou dedans avec deux carottes, et couvrez-le de petits carrelets de lard. Cuisez pendant quatre heures très doucement.

CROQUETTES DE HACHIS.

Hachez fin des restes de viande ou de volaille cuite, mélangez-les avec autant de pommes de terre cuites à la vapeur et bien écrasées, ajoutez des œufs, du sel, du poivre, un peu de crè*me ou un demi-once de pain trempé* dans du lait. Formez des boulettes, en mettant dans un verre un peu de farine et une cuillerée à soupe de votre préparation, sautez-les dans le verre pour qu'elles deviennent rondes, Faites-les frire. Servez avec une sauce blanche. Ces boulettes sont délicieuses. On peut les rouler dans de la mie de pain bien émiettée, ce qui leur *donne plus de finesse encore*.

TABLETTES DE PATIENCE.

Prenez quatre blancs d'œufs, battez-les très-bien avec un quart de livre de sucre tamisé et la même quantité de *farine fine, et l'eau nécessaire* pour faire une pâte un peu molle, que vous coucherez avec une cuiller à café sur des plaques bien beurrées ; faites cuire à four chaud.

GELÉE DE VIANDE POUR LES MALADES.

Trois livres de cuisson de bœuf ; après l'avoir dépouillé on coupe la viande en morceaux comme un dé et on le met dans un bocal de verre fermé hermétiquement ; on cuit au bain-marie pendant cinq heures au moins, puis on verse la viande encore chaude dans un linge pour en supprimer le plus de jus possible. Cette quantité donne une demi-tasse, dont on met une *cuillerée à café dans la soupe à malade* ou d'un enfant délicat. Du sel ou non suivant le goût.

ORANGES GLACÉES

Epluchez soigneusement quatre *oranges, séparez avec adresse chaque* quartier, enfilez-le en passant dans l'angle du quartier, puis au centre, nouez le fil pour qu'il forme une boucle, que vous passerez dans un léger crochet en fil de fer. Préparez un sirop au dernier dégré de cuisson, c'est-à-dire aussi épais que possible sans qu'il jaunisse. Trèmpez vos quartiers d'oranges doublement, et suspendez-les *à mesure à un cordon placé* près de vous. On peut glacer de cette manière beaucoup de fruits. Pour une soirée, ils sont très à profit.

Pendant cela, Aurore, désorientée, et ne voyant plus ses deux protecteurs, était obligée de suivre les mouvements de ceux qui l'entouraient. Ceux-ci faisaient semblant de céder à la foule et se dirigeaient insensiblement vers le bosquet situé entre la pièce d'eau et le rond-point de Diane. C'était au centre de *ce bosquet* que s'élevait la loge de maître Le Bréant.

Les petites allées percées dans les *massifs* allaient en tournant, selon la mode anglaise qui commençait à s'introduire. La foule suivait les grandes avenues, et laissait ces sentiers à peu près déserts. Auprès de la loge de maître Le Bréant surtout, il y avait un berceau en charmille qui était presque une solitude. Ce fut là qu'on entraina la pauvre Aurore.

Chaverny porta la main à son masque. Elle poussa un grand cri, car elle l'avait reconnu pour le jeune homme de Madrid.

Au cri poussé par Aurore, la porte de la loge s'ouvrit. Un homme de haute taille, masqué, entièrement caché par un domino noir, parut sur le seuil. Il avait à la main une épée nue.

—Ne vous effrayez pas, charmante dame, dit le petit marquis ; ces messieurs et moi, nous sommes unanimement vos soumis admirateurs.

Ce disant, il esseya de passer son bras autour de la taille d'Aurore, qui cria au secours. Elle ne cria qu'une fois, parce qu'Albret qui s'était glissé derrière elle, lui mit un mouchoir de soie sur la bouche. Mais une fois suffit. Le domino noir mit l'épée dans la main gauche. De la droite, il saisit Chaverny par la nuque et l'envoya tomber à dix pas de là. Albret eut le même sort.

Dix rapières furent tirées. Le domino, reprenant la sienne de la main droite, désarma de deux coups de fouet Gironne et Nocé, *qui étaient en avant.*

Oriol, voyant cela, ne fit ni une ni deux. Gagnant tout d'un coup ses éperons, ce gentilhomme nouveau prit la fuite en criant : A l'aide ! Montaubert et Choisy chargèrent : Montaubert tomba à genoux, d'un fendant qu'il eut sur l'oreille. Choisy, moins heureux, eut une balafre en plein visage,

Les gardes françaises arrivaient, cependant, au bruit. Nos coureurs d'aventures, tous plus ou moins malmenés, se dispersèrent comme une volée d'étourneaux. Les gardes *françaises* ne trouvèrent plus personne sous le berceau, car le domino noir et la jeune fille avaient aussi disparu comme par enchantement.

Ils entendirent seulement le bruit de la porte de maître Le Bréant qui se refermait.

—Tudieu ! dit Chaverny en retrouvant Navailles dans la foule, quelle bourrade. Je veux joindre ce gaillard-là, ne fussent que pour lui faire compliment de son poignet.

Gironne et Nocé arrivaient la tête basse. Choisy était dans un coin, avec son mouchoir sanglant sur la joue ; Montaubert cachait son oreille écrasée du mieux qu'il pouvait. Cinq ou six autres avaient aussi des horions plus ou moins apparents à dissimuler. Oriol seul était intact, le brave petit ventre.

Ils se regardèrent tous d'un *air penaud*. L'expédition avait mal réussi, et chacun parmi eux se demandait quel pouvait être ce rude jouteur. Ils savaient les salles d'armes de Paris sur le bout du doigt. Les salles d'armes de Paris ne faisaient point florès comme à la fin du siècle précédent. On n'avait plus le temps. Personne, parmi les virtuoses de la rapière, n'était capable de mettre en désarroi huit ou dix porteurs de brette, et *encore sans trop de* gêne, en vérité. Le domino noir n'avait eu garde de s'embarrasser dans les long plis de ses vêtements. C'est à peine s'il s'était fendu deux ou trois fois, bien posément. Un maitre poignet, il n'y avait pas à dire non.

C'était un étranger. Dans les salles d'armes, personne, y compris les prévôts et les maîtres, n'était de cette *merveilleuse force*.

Tout à l'heure on avait parlé de ce duc de Nevers tué à la fleur de l'âge. Voilà un homme dont le souvenir était resté dans toutes les académies, un tireur vite comme la pensée, pied d'acier, œil de lynx. Mais il était mort, et certes chacun ici pouvait témoigner que le domino n'était pas un fantôme.

Il y avait bien un homme du temps de Nevers, un homme plus fort que Nevers lui-même, un chevau-léger du feu roi qui avait nom Henri de Lagardère. Mais qu'importait le nom du terrible ferrailleur ? La chose certaine, c'est que nos roués n'avaient pas bonne chance cette nuit. Le bossu les avait *battus avec la langue, le domino noir* avec l'épée. Ils avaient deux revanches à prendre.

—*Le balet ! le balet !*

—Son Altesse Royale ! les princesses ! par ici, par ici.

—M. Law ! par ici ! M. Law, avec *milord Stairs*, embassadeur de la reine Anne d'Angleterre.

—Ne poussez pas, que diable. Place pour tout le monde.

—*Maladroit, insolent, butor.*

Et le reste, le vrai, le cher plaisir des cohues : des côtes enfoncées, des pieds broyés, des femmes étouffées.

Du fond de la foule, on entendait des cris aigus. Les petites femmes aiment de passion à se noyer dans la foule. Elles ne voient rien absolument, elles *souffrent le martyre, mais elles* ne peuvent résister à l'attrait de ce supplice.

—M. Lav, tenez, voici M. Law qui monte à l'estrade du régent.

—Celle-ci, en domino gris de perle, est madame de Parabère.

—Celle-là, en domino puce, est madame la duchesse de Phalaris.

—Comme M. Law est rouge ; il aura bien diné.

— Comme M. le régent est pâle, il aura eu des mauvaises nouvelles d'Espagne.

—Silence, la paix, le ballet, le ballet.

L'orchestre, assis autour du bassin, frappa son premier accord, le fameux "premier coup d'archet" dont on parlait encore en province, voilà quinze ou vingt ans.

L'estrade s'élevait du côté du palais auquel elle tournait le dos. C'était comme un coteau fleuri de femmes. *Du côté opposé*, un rideau de fond monta lentement par un mécanisme invisible. Il représentait naturellement un *paysage de la Louisiane, des forêts* vierges lançant jusqu'au ciel leurs arbres géants, autour desquels les lianes s'entortillaient comme des serpents boas ; des prairies à perte de vue, des montagnes bleues, et cet immense fleuve d'or, le Mississippi, père des eaux.

Sur ses bords, on voyait de riants aspects, et partout ce vert tendre que les peintres du XVIIIe siècle affectionnaient particulièrement. Des bocages enchanteurs, rappelant le paradis terrestres, se succédaient, coupés par des *cavernes tapissées de mousse*, où Calipso eût été bien pour attendre le jeune et froid Télémaque. Mais point de nymphes mythologiques : la couleur locale essayait de naître. Des jeunes filles indiennes erraient sous ces beaux ombrages, avec leurs écharpes pailletées et les plumes brillantes de leurs couronnes. Des jeunes mères suspendaient gracieusement le berceau du nouveau-né aux branches de sassafras *balancées par la brise*. Des *guerriers* tiraient l'arc ou lançaient la hache ; des vieillards fumaient le calumet autour du feu du conseil.

En même temps que le rideau de fond, diverses pièces de décors ou "fermes," comme on dit en langage de manique, sortirent de terre, *de sorte* que la statue du Mississippi, placée au centre du bassin, se trouva comme encadrée dans un splendide paysage. On applaudit du haut en bas de l'estrade, on applaudit d'un bout à l'autre du jardin.

Oriol était fou. Il venait de voir entrer en scène Mlle Nivelle, qui remplissait le principal rôle dans le ballet, *le rôle de la fille de Mississippi*.

Le hasard l'avait placé entre M. le baron de Barbanchois et M. de la Hunandaye.

– Hein ! fit-il en leur donnant à chacun un coup de coude, comment trouvez-vous ça ?

Les deux barons, tous deux hauts sur jambes comme des hérons, abaissèrent jusqu'à lui leurs regards dédaigneux.

—Est-ce stylé ? poursuivit le gros petit traitant, est-ce dessiné ? est-ce léger ? est-ce brillant ? est-ce doré ? La jupe seule me coûte cent trente pistoles ; les ailes vont à trente-deux louis ; la ceinture vaut cinq cents écus ; le diadème une action entière. Bravo adorée ! bravo !

Les deux barons se regardèrent par-dessus sa tête.

—Une si belle créature, dit le baron de Barbanchois.

– Prendre ses nippes à pareille enseigne, continua le baron de la Hunandaye.

Et tous deux se regardèrent tristement par-dessus la tête poudrée du gros petit traicant, et ajoutèrent à l'unisson :

—Où allons-nons, monsieur le baron ? où allons-nous ?

Un tonnerre d'applaudissements répondit au premier bravo lancé par Oriol. La Nivelle était ravissante, et le pas qu'elle dansa au bord de l'eau, *parmi les ménufars* et la folle avoine, fut trouvé délicieux.

Sur l'honneur, ce M. Law était un bien brave homme d'avoir inventé un pays où l'on dansait si bien que cela. La foule se retournait pour lui envoyer tous ses sourires. La foule était amoureuse de lui ; la foule ne se sentait pas de joie.

Il y avait pourtant là deux âmes en peine qui *ne prenaient* point part à l'allégresse générale. Cocardasse et Passepoil avaient suivi religieusement, pendant dix minutes environ, Mlle Cidalise et son domino rose ; puis le domineau rose de Mlle Cidalise avait tout à coup disparu, comme si la terre se fût ouverte pour l'engloutir. C'était derrière le bassin, à l'entrée d'une sorte de tente en feuilles de papier gaufré représentant des feuilles de palmiers. Quand Cocardasse et Passepoil y voulurent entrer, deux gardes françaises leur croisèrent la baïonnette sous le menton. La tente servait de loge aux dames du corps du ballet.

—Capédédiou ! mes camarades... voulut dire Cocardasse.

—Au large, lui fut-il répondu.

—Mon brave ami... fit à son tour Passepoil.

—Au large.

Ils se regardèrent d'un air piteux.

Pour le coup, leur affaire était claire: ils avaient laissé envolé l'oiseau confié à leurs soins ; tout était perdu.

Cocardasse tendit la moin à Passepoil.

—Eh donc ! mon bon, dit-il avec une profonde mélancolie, nous avons fait ce que nous avons pu.

—La chance n'y est pas, voilà tout, riposta le Normand.

—As pas pur ! c'est fini de nous ! mangeons bien, buvons ferme tant que nous sommes ici, et puis, ma foi ! "va à Dios !" comme ils disent là-bas.

Frère Passepoil poussa un gros soupir.

—Je le prierai seulement, dit-il, de me dépêcner par un coup dans la poitrine. Ça doit lui être égal.

—Pourquoi un coup dans la poitrine ? demanda le Gascon.

Passepoil avait les larmes aux yeux ; cela ne l'embellissait point. Cocardasse dut s'avouer à cet instant suprême qu'il n'avait vu d'homme plus laid que "sa caillou."

Voici pourtant ce que répondit Passepoil en baissant modestenent ses paupières sans cils :

—Je désire, mon noble ami, mourir d'un coup dans la poitrine, parce que, ayant été habitué généralent à plaire aux dames, il me répugnerait de penser qu'une ou plusieurs personnes de ce sexe à qui j'ai voué ma vie pussent me voir défiguré après ma mort.

—Pécaïré ! grommela Cocardasse, mon pauvre pigeoun.

Mais il n'eut pas la force de rire.

—Ils se mirent tous les deux à tourner autour du bassin. Ils rssemblaient à deux somnambules marchant sans entendre et sans voir,

C'était quelque chose de bien curieux que le ballet intitulé "la Fille du Mississippi," Depuis que le ballet était inventé, on n'avait rien vu de pareil.

(Suite à la 6ième page.)

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Trésorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts. PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 12 Avril 1906

FEU ANTONIO PRINCE

Nous avons cette semaine le triste devoir d'annoncer la mort d'un des plus anciens habitants d'Alberta-Nord, celle de M. Antonio Prince, décédé dimanche après-midi, à sa résidence sur la sixième rue.

Samedi, M. Prince vagua, comme d'ordinaire, à ses occupations et rien ne faisait prévoir sa mort subite du lendemain.

M. Prince est mort d'une maladie de cœur. Dimanche matin il eut une faiblesse, et malgré les soins de deux médécins, le Dr Blais et l'Hon. Dr Roy, le malade baissa graduellement et mourut dans l'après-midi, vers trois heures.

Antonio Prince était natif de St-Grégoire, province de Québec. Il avait fait ses études au Collège de Nicolet et avait fait sa cléricature dans le bureau de Sir Wilfrid Laurier. Il était dans Alberta-Nord depuis 1887. Il pratiqua sa profession d'avocat à Edmonton, en société avec Chas. Lewis Shaw, devenu depuis un littérateur de renom, jusqu'en 1891, alors qu'il entra en société avec J. C. Bown, maintenant de la société légale de Lawson, Bown, Kennedy et Hyndman ; M. Shaw étant parti pour l'Est. pratiqua plus tard, seul, à St-Albert et représenta ce comté à la législature des territoires, de 1891 à 1894.

En 1894, M. Prince fut nommé député-régistrateur à Regina, où il demeura huit mois. Il revint alors à Edmonton pour occuper une position au bureau d'enregistrement, position qu'il a occupé jusqu'à sa mort.

M. Prince était universellement connu dans le Nord-Ouest, et faisait partie de l'association des " Old Timers, " d'Edmonton.

Il laisse une épouse, fille de Mons. Geo. Roy, régistrateur, et trois enfants.

***

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 10 du courant. Au service, chanté par le Rev. P. Hétu, assistait une foule nombreuse de parents et d'amis venus de toutes les parties du district.

Le deuil était conduit par le beau-père du défunt, M. Geo. Roy, et ses deux beaux frères, MM. J. Royal et C. Rodberg.

Les porteurs des coins du poële étaient MM. J. H. Gariépy, O. Tessier, L. Duduc, D. McNamara, M. Dunlop et J. H. Picard.

Le Courrier de l'Ouest offre à la famille si cruellement éprouvée ses plus sincères condoléances.

Le Repos du Dimanche

Le projet de loi Fitzpatrick

Nous reproduisons de *La Vérité* de Québec.

L'honorable M. Fitzpatrick présente cette année au parlement d'Ottawa une loi très importante qui regarde le repos du dimanche.

Ce projet de loi mérite évidemment l'attention de tous et il a déjà donné lieu à bien des remarques contradictoires dont l'honorable ministre de la Justice devra tenir compte. Il semble avoir surpris la plupart de ceux qui en parlent et cependant on devait bien s'attendre à ce que le parlement d'Ottawa serait sollicité de le présenter tôt ou tard.

Il y a quelques années, la législature de l'Ontario adopta une loi à peu près semblable à celle dont l'honorable M. Fitzpatrick se fait aujourd'hui le parrain. Le Conseil privé décida qu'elle était inconstitutionnelle. Le pouvoir de légiférer sur ce sujet, paraît-il, n'appartient pas aux provinces.

Les membres de la *Lord's Day Alliance* firent des modifications à cette loi, lui enlevèrent les points les plus évidemment " ultra vires " et les juges de la Cour Suprême du Canada eurent à se prononcer sur la valeur de ce nouveau projet de loi, dans le cas où une législature provinciale voudrait le mettre à exécution. Ils décidèrent que le parlement fédéral seul pouvait prendre la paternité d'une telle mesure.

Il devenait évident que celui-ci aurait à agir et c'est ce qu'il vient de faire.

Quelques-uns affirment que le gouvernement n'a nullement l'intention de faire adopter cette loi par le parlement. On veut tout simplement, disent-ils, accorder quelque satisfaction aux membres de la *Lord's Day Alliance*.

Nous avons des raisons de croire que le gouvernement a réellement voulu faire une loi qui puisse donner satisfaction à l'élément sain de notre population et être mis utilement en pratique. Qu'il ait été sollicité à l'action par les membres de la *Lord's Day Alliance* ou non, peu importe. Le devoir du député et du citoyen est d'étudier la loi à son mérite.

On dit qu'elle est trop sévère, qu'elle renferme des exagérations choquantes, qu'elle paralyserait les honnêtes délassements et qu'elle empêcherait les promenades légitimes du dimanche qu'elle fermerait la porte à toutes les récréations justifiées de nos populations ouvrières.

Voilà ce qu'on dit et ce qu'on fait écrire dans les grands journaux de la province. Il serait difficile de trouver dans le projet de loi des textes clairs pour appuyer toutes ces catégoriques affirmations.

Quant à nous, nous l'avons lu, ce projet de loi, et nous sommes porté à croire que, s'il subissait quelques légères modifications, il serait certainement de nature à faire du bien.

***

Les journaux de la province de Québec sont à peu près les seuls à attaquer avec violence la loi présentée par l'honorable ministre de la justice. Si on nous démontre que cette opposition a vraiment sa raison d'être, nous serons les premiers à la défendre. Mais tout d'abord, nous craignons que ces attaques contribuent à développer chez nos concitoyens des autres provinces une opinion fausse, malheureusement chez eux trop répandue. Ils croient que nous, catholiques et Français, nous ne tenons pas autant qu'eux à l'observance du dimanche, au respect du jour du Seigneur.

C'est vrai, nous n'avons pas d'associations semblables à leur *Lord's Day Alliance*, mais nous avons notre Eglise qui nous commande, nos prêtres qui nous enseignent et nous dirigent, notre propre bonheur que nous cherchons. Et cela heureusement nous suffit.

Il n'y a pas de pays au monde où cette loi du dimanche soit, je ne dis pas pharisaïquement mais plus rigoureusement observé que dans notre province de Québec.

Qu'on visite nos campagnes. On n'y verra jamais le laboureur conduisant son attelage et traçant ses sillons.

Qu'on visite nos villes. Le marchand, le dimanche, n'étale pas les objets de son commerce, les commis ne sont pas au comptoir ; on ne voit pas les vêtements du travail ; les patrons, sachant que leurs employés ne sont pas des machines créées pour enrichir les hommes, mais des âmes créées pour glorifier Dieu, prennent les mesures nécessaires pour que l'ouvrier dispose de son dimanche.

Dans notre province, tous, riches et pauvres, comprennent que le dimanche est le jour du repos pour le corps qui n'en peut plus, le jour de l'instruction pour l'intelligence qui se relève, le jour de l'édification pour le cœur qui se retrouve, le jour de la sociabilité pour les parents, les amis, les concitoyens, que le travail isole les uns des autres pendant le cours de la semaine, le jour de liberté pour le serviteur, le jour d'égalité dans la prière, le jour de la fraternité pour tous les hommes, sous le regard du Père qui est là-haut.

Maintenant, cela ne veut pas dire que tout se passe ici pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il y a parfois des abus qui se glissent, des exceptions à la règle. Voilà pourquoi nos chefs spirituels se croient obligés de nous rappeler nos devoirs.

Ainsi, il y a à peine deux mois, Mgr Bruchési donnait aux fidèles de son archidiocèse des règles qu'on trouve quasi mot à mot dans le projet de loi de l'honorable ministre de la Justice.

Mgr l'Archevêque de Montréal réglait ce qui suit :

(a) Toute représentation théâtrale, toute séance et tout concert payants, même pour un motif de charité, sont formellement interdits le dimanche.

(b) Les courses de chevaux, les parties de *baseball* et tournois quelconques entre clubs et associations, donnés comme spectacle publics et payants, sont aussi interdits ;

(c) Toute assemblée pour élections politiques ou municipales est strictement défendue dans la ville de Montréal.

(d) Nous défendons également, les dimanches et les jours de fêtes d'obligation, les excursions publiques organisées par des sociétés ou des particuliers pour un motif de lucre ou d'amusement, et nous ne permettons que les vrais pélérinages, faits dans un but de piété, sous la direction d'un prêtre et autorisés spécialement par nous ou notre grand vicaire dans chaque cas.

Voilà ce que notre Eglise nous enseigne ; voilà ce que nos pasteurs nous commandent. Ces sages instructions seront suivies par le plus grand nombre des fidèles. Aussi nous ne sentons pas beaucoup dans notre province le besoin d'une loi comme celle que l'on présente au parlement d'Ottawa.

Mais si l'autorité civile veut bien donner une sanction à ces règles tracées par ceux qui sont légitimement chargés de nous diriger, si ceux-ci ne trouvent aucun inconvénient à cette action du parlement, nous ne voyons pas vraiment que nous puissions avoir le droit et le devoir de nous en plaindre. Tous ceux, ministres du gouvernement, ministres de religion ou autres, qui emploient leurs efforts au rétablissement parfait de l'observance du dimanche, à nos yeux, font preuve de bon chrétiens et de bons citoyens.

\+ \+

Nous reconnaissons donc toute l'importance de cette loi et nous espérons que nos députés l'étudieront sérieusement. Si elle renferme quelques articles qui soient de nature à créer des embarras, à léser la liberté des citoyens, il doit être possible de les signaler et de les faire disparaître. Les promoteurs de la loi doivent être bien disposés à accepter les justes réclamations qui leur seront exposées.

On a déjà proposé une modification qui est loin de nous sourire.

Une députation de Juifs s'est rendue à Ottawa tout dernièrement et ces délégués ont demandé aux ministres de vouloir bien leur permettre de ne pas observer le dimanche. Leur jour de repos, disent-ils, est le samedi et, s'ils étaient soumis à la loi, ils resteraient deux jours par semaine sans travailler, ce qui les mettraient dans une position plus désavantageuse que celle qui est faite à leurs concitoyens chrétiens.

Ils sont, paraît-il, 45,000 au Canada. Nous ne croyions pas qu'ils fussent en aussi grand nombre ; nous aurions bien dû nous en douter. Lorsqu'en 1781, Montesquieu publiait ses "Lettres Persanes," il faisait écrire plaisamment par Usbek Ibben : "Tu me demandes s'il y a des Juifs en France ; sache que partout où il y a de l'argent, il y a des Juifs." Or, au Canada, l'argent ne manque pas ; aussi les Juifs y viennent avec plaisir et travaillent avec ardeur à l'empocher.

Mais ces Israëlites doivent bien savoir que le Canada est un pays chrétien, que sa population est chrétienne. Pourquoi seraient-ils exemptés de se soumettre à une loi chrétienne ?

Supposons que des Mormons viendraient se fixer au Canada et demanderaient au parlement, au nom du grand principe de la liberté religieuse, de leur permettre la polygamie. On les trouverait pour le moins audacieux et on ne se rendrait certainement pas à leur désir.

Ces Juifs veulent travailler le dimanche ; mais s'ils leur prend fantaisie de travailler aussi le samedi, qui les en empêchera ? Leurs concitoyens chrétiens auront alors le droit de se plaindre, car ils auront à leur faire une concurrence à armes inégales sur le terrain de l'industrie.

Si un Juif ou une compagnie dirigée par des Juifs est à la tête d'une usine quelconque dans laquelle des chrétiens travaillent, quel moyen le gouvernement prendra-t-il pour faire observer la loi et à quelles tracasseries seront exposés nos ouvriers qui, d'un côté, voudront remplir leur devoir, et, de l'autre, craindront de déplaire à leurs maîtres.

M. de Sola a dit à Ottawa, qu'il y avait 45,000 Juifs à Ottawa. Lui a-t-on demandé combien sur ce nombre observent le sabbat ? A-t-il affirmé que tous se soumettent à la loi de leur religion ?

Il y a à peine trois semaines, à Paris, dans les salons de Mme Eugène Simon plusieurs personnalités en vue du monde israëlite se sont réunies. Là se trouvaient Théodore Reinach, l'historien bien connu, le professeur Abraham, de la Sorbonne, le rabbin Louis Germain Lévy, de Dijon. Cette réunion avait pour but de délibérer sur la sur la formation d'une communauté juive réformée. Les promoteurs de cette idée partent de ce principe que la plus grande partie de la jeune génération juive est devenue tout à fait indifférente aux pratiques du culte.

Et qui nous dit que les même sentiments n'animent pas la plupart des Juifs qui vivent au milieu de nous ? Nous savons qu'un grand nombre de ceux que nous connaissons n'ont d'autre religion que l'arithmétique.

× ×

Ce M. de Sola disait aux ministres que forcer les Israëlites à observer le dimanche serait empêcher pour l'avenir l'émigration de ses co-religionnaires au Canada.

Ah ! Si la loi de l'honorable ministre de la Justice pouvait avoir ce résultat, pour notre part, nous en bénirions la Providence. Nous ne tenons pas du tout à voir les Juifs envahir notre pays. Partout où ils vont se fixer, ils forment une race à part ; ils n'apportent rien, ils viennent enlever ; ils n'ont pas l'idée d'aider leur nouveaux associés, le plus souvent ils ne veulent que les exploiter. Ils gardent toujours leur nationalité distincte, leur caractère étranger, leurs prédilections et leurs intérêts de race ; ils se glissent à travers la population indigène, y arrivent souvent à des positions avantageuses, s'y installent et les exploitent avec une habileté suprême ; mais trop souvent dénué de scrupule.

Jamais vous ne voyez le Juif se faire paysan et manier la charrue ; vous ne le voyez davantage maçon, forgeron, menuisier, cordonnier. Le travail de ces artisans est trop dur et trop ingrat ; il l'abandonne aux chrétiens dont il suce l'argent.

(Suite à la page 5)

Vente à l'Encan.

Le soussigné a reçu instruction de M. H. Grégoire de vendre à l'encan, sa ferme à

BEAUMONT

S. W. 34-49-24, W. 4—quatre milles à l'est de LEDUC. Tout le

Roulant de Ferme.

1 lic use—Frost & Wood, 1 charrue—"gang" 2 charrues—" stubble 1 charrue " breaking ", 1 drag, 4 sections, 1 cultivateur, 1 rateau à foin 1 drill, 1 herse, 1 rouleau d'acier, 2 wagons, 2 pompes, 1 brouette, etc., etc. Aussi un lot d'animaux et volailles, tels que cochons, poules, oies, dindes, etc.

18 vaches à lait, 16 veaux de 1 et 2 ans, 6 beaux chevaux, 2 poulins d'un an, 2 poulins de 2 ans, 1 poulin de trois ans.

1 buggy, 1 moulin à laver, 1 " fanning mill, " 1 moulin à casser le grain, 1 séparateur centrifuge, un lot de meubles, de la vaisselle, etc., etc.

Tout sera vendu sans réserve.

Conditions de Vente :

Comptant pour des achats de moins de $20.00 Pour des achats de plus de $20., crédit jusqu'au 1 décembre 1906, sur billet, avec intérêt à 8% Escompte de 5% pour du comptant.

A. K. BOUCHIER

Encanteur.

Dans Strathcona.

Le Dr. McIntyre, le cadidat du gouvernement dans l'élection partielle de Strathcona, a été élu par une majorité dépassant 2,500 voix.

Nouveau chemin de fer dans Ontario

Encouragé par le succès du chemin de fer du Témiscamingue, le gouvernement d'Ontario va, dit-on, entreprendre la construction d'une autre ligne de Sudbury à Cobalt.

La région que traverse cette nouvelle ligne est reputée très riche en minéraux.

Eruption du Vésuve.

Naples, Italie, 5.—L'éruption du Vésuve prend des proportions menaçantes. Cinq torrents de lave enflammée menacent de détruire les villages au bas de la montagne, dont les habitants terrifiés s'éloignent en toute hâte.

Le vent projette la cendre jusque dans la ville de Naples. On espère que le yacht royal anglais ayant à bord Leurs Majestés Edouard VII et Alexandra arrivera à temps de Marseilles pour contempler le spectacle grandiose.

Explosion et Incendie

Québec 5—On annonce que vers cinq heures, hier soir, le poêle à charbon du bureau de M. McWilliam, télégraphiste de la Pointe au Père, a fait explosion. Le feu s'est communiqué aux appartements de M. McWilliam, et tous les instruments de télégraphie ont été détruits, ainsi que l'appareil de téléphone de Bellechasse. Le bureau qui comprenait toute le premier étage de la station maritime de la Pointe au Père, a été complètement détruit. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de dollars.

LE TRANSCONTINENTAL.

On vient d'avoir des renseignements précis au sujet des travaux de relevé qui ont été faits par la nouvelle ligne du Transcontinental de Winnipeg à Québec et de Québec à Moncton.

Sir Wilfrid Laurier a annoncé que de Québec à Winnipeg la distance approximative, d'apres le tracé établi, est de 1366 milles.

Ce pays a été visité par les ingénieurs et les arpenteurs, et actuellement la Commission du Transcontinental étudie les contrats pour 395 milles de cette section : de plus, il y a 149 milles dont les plans sont préparés.

Ces 544 milles se divisent comme suit : Du port de Québec en allant vers l'ouest, 150 milles. De ce point jusqu'à la rivière Hurricane, 445 milles.

A l'est de la frontière interprovinciale Québec-Ontario, 8 milles.

A l'ouest de la frontière interprovinciale, 59.8 milles. De là aux environs de Redpoint River au nord-ouest du lac Nepigon, 37.7 milles.

Du lac Pelican, à 10 milles à l'est de Winnipeg, 244 milles.

Total : 544 milles.

De Québec à Moncton, la distance, qui est de 514, a été réduite à 438.7. Cette route centrale est divisée comme suit :

Du pont à la frontière du N. B. 220.7 milles. A Grand Falls, 62 milles. A Plaster Rock, 68 milles. Jusqu'à Chipman, 20 milles. De Chipman à Moncton, 58 milles. Total : 428 milles.

De Québec à Moncton, par voie de la rivière Saint-John, la distance de 531 milles peut être réduite à 407 milles, comme suit :

De Québec (pont) à la frontière du Nouveau-Brunswick, 220 milles. A Grand Falls, le long de la rivière Saint-John et de là à Frederickton, 66.3 milles. A Chipman, 62 milles. Chipman à Moncton, 58.7 milles. Total : 407 milles.

LE REPOS DU DIMANCHE

(Suite de la 4ième page)

Il nous fait peine de voir déjà dans certain quartier de notre ville, de longues parties de rues où tous les magasins sont détenus par des Juifs. Plaise à Dieu qu'ils ne forment pas ici ce qu'ils forment trop souvent ailleurs] de véritables conspirations pour ruiner le boutiquier chrétien qui essaye de se maintenir à leurs côtés !

Il y a quelques années, un écrivain juif de l'Allemagne lançait ce mot insolent : " Sur vos frontières se presse chaque année une bande d'actifs et de besogneux, " vendeurs de culottes " dont les fils et les petits-fils feront bientôt la loi en Allemagne, aussi bien à la bourse que dans les journaux. "

Nous ne tenons pas du tout à ce que ces " revendeurs de culottes " viennent au Canada nous faire la loi, et le rôle que ces gens jouent ailleurs est peu fait pour nous encourager à les recevoir.

UN CITOYEN.

A La Législature.

Jeudi, 5 mars—La séance d'aujourd'hui a été des plus courtes. A peine la moité des députés étaient présents. La Chambre se forma en comité pour prendre en considération quatre bills qui furent amendés, sans discussion, et passés en deuxième lecture. Après la lecture de ces bills; No. 9- Bill relatif au transfer des terres dans la province (Cross), No. 10- Bill relatif aux clercs et assistants clers (Cross), No. 11 Bill-relatif aux magistrats de police et aux Juges de Paix (Cross), No. 13 Bill amendant la clause 24 des Ordonnances des Territoires, 1903, intitulé : "An Ardinance respecting Local Improvement Districts." M. Stuart présente une pétition demandant l'incorporation de la compagnie "Alberta Pacific Elevator."

Le premier ministre présente une copie de l'adresse qui serait présentée au prince Arthur, et après avoir adopté cette adresse la Chambre s'ajourne à Lundi.

Lundi, 9 avril—La Chambre prend en considération un bill présenté par l'hon. C. W. Cross, relatif aux terres et aux titres (land titles). Cette loi, dont nous aurons occasion de parler dans un prochain numéro, aura pour effet de forcer les corporations qui sont propriétaires d'immeubles à verser leur part dans le trésor de la province, en leur faisant payer pour l'obtention des certificats de propriété qu'ils se procurent gratuitement à l'heure qu'il est.

Comme nous le disons plus haut, nous reparlerons de ce projet de loi.

La discussion sur ce bill a duré jusqu'au temps fixé pour l'ajournement.

Mardi, 10 avril—La discussion sur le projet de loi des terres, présenté par l'hon. C. W. Cross, se continue et dure presque toute la séance. Le projet de loi devra revenir sur le tapis, pour permettre à la Chambre d'y insérer une clause à l'effet de protéger l'acheteur se procurant du terrain d'une compagnie comme le C. P. R. et la Baie d'Hudson.

Le Bill comporte que la limite d'âge pour pouvoir enrégistrer et obtenir des titres sur du terrain sera de 21 ans.

La clause qui comporte le paiement d'une somme, à être fixée par le gouvernement, par les compagnies, pour les certificats émis par le bureau des terres, est passée sans amendement.

Plusieurs projets de loi d'importance secondaire passèrent alors en troisième lecture, et la chambre s'ajourna à Mercredi le 18, de façon à permettre à nos législateurs d'aller passer le jour le Pâques dans leur famille.

LE COMTE GREY A LA MAISON BLANCHE

Le Président donne un diner en honneur.

Washington, (District de Columbia) 3,—Le président Roosevelt a donné un dîner ce soir à Maison Blanche en l'honneur de son Excellence le comte Grey, gouverneur-général du Canada.

Son Excellence accompagné de la comtesse Grey est arrivé à Maison Blanche escorté des personnes de sa suite. Le comte et la comtesse Grey séjourneront quelques jours à Washington. Demain l'ambassadeur d'Angleterre, sir Mortimer Durand, donnera en leur honneur un dîner suivi de réception dans les somptueux salons de l'ambassade.

LE CAS DE M. HAULTAIN

Pourquoi il n'a pas été choisi premier ministre de la Saskatchewan

Regina, Sask., 5 — L'hon. M. Scott premier ministre, a créé une sensation, hier, lorsqu'il a dévoilé devant la législature les circonstances qui ont empêché M. Haultain d'être appelé à former un cabinet. La chose a été décidée à Woodstock, Ont., le soir de l'élection partielle d'Oxford-nord, alors que M. Haultain a prononcé son fameux discours dans lequel il a déclaré qu'il s'en *retournait dans* l'Ouest, pour y remporter la victoire dans une des deux nouvelles provinces et mettre la constitution en pièces.

Jusque-là, dit M. Scott, la position de premier ministre de l'une des deux provinces était destinée à M. Haultain, et lui-même (M. Scott) lui aurait donné son appui. Mais après cela, sa nomination était impossible.

Le premier ministre était justement disposé pour la lutte. Il a reproché à M. Haultain d'avoir déclaré que des escrocs politiques avaient accompagné un ministre durant la dernière campagne. Il a été défié de nommer ces gens, mais a eu soin de n'en rien faire.

Quant aux attaques faites contre le département du procureur général, M. Scott fait remarquer que les trois coupables dans le district de Prince Albert avaient été arrêtés et punis avant que personne, en dehors du département, en connût quelque chose.

M. Scott a terminé son discours en faisant un appel pressant en faveur de la paix et de l'harmonie, afin que la province puisse développer le grand héritage qu'elle a reçu. Si M. Haultain peut prouver que le gouvernement Laurier est conduit par la province de Québec, et la province de Québec par l'Eglise, et que cette influence a été introduit dans la Saskatchewan, il (M. Scott) est prêt à passer de l'autre côté de la Chambre et à lutter, la main dans la main avec le chef de l'opposition, contre un pareil état de chose.

LE CAREME.

Mon médecin dit que je ne puis jeûner. — Pourquoi sommes-nous si disposés à croire ce que nous dit le médecin ? Supposons qu'il nous dise : "Il vous faut renoncer à tel ou tel plaisir," nous n'en ferions rien. Mais s'il nous dit : "Il faut que vous renonciez à aller si souvent à la messe, à sortir le matin de bonne heure ; vous ne pouvez jeûner ;" sans hésiter, nous croyons à sa parole comme à l'Evangile. Et pourquoi ! Parce que nous sommes esclaves de notre mollesse. Nous ne pouvons nous passer de viande un seul jour !... Cela nous rend malade . cela nous abat. Cependant la moitié des hommes ne font jamais usage de viande. Ne sommes-nous point pétris du même limon ?

"Nous cherchons à nous mettre à la mode, afin que le monde nous compte au nombre des siens et pourtant nous nous croyons chrétiens."

LE BOSSU

OU

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

La fille du missisipi, sous les jolis traits de la Nivelle, après avoir papillonné parmi les roseaux, les nénufars et la folle avoine, appelait gracieusement ses compagnes, qui étaient probablement des nièces du Mississipi, et qui accouraient tenant à la main des guirlandes de fleurs. Toutes ces dames sauvages, parmi lesquelles étaient Cidalise, Mlles Desbois, Duplant, la Fleury et les autres célébrités sautantes de l'époque, dansaient un pas d'ensemble, à la satisfaction universelle. Cela signifiait qu'elles étaient heureuses et libres sur ces bords fleuris. Tout à coup d'affreux indiens, nullement vêtus et coiffés de cornes, s'élancèrent hors des roseaux. Nous ne savons quel dégré de parenté ils avaient avec le Mississipi mais ils avaient bien maivaise mine.

Gambadant, gesticulant, exécutant des pas épouvantables, ces sauvages s'approchèrent des jeunes filles et se mirent en devoir de les immoler avec leurs haches, afin d'en faire leur nourriture. Bourreaux et victimes, pour bien expliquer cette situation, dansèrent un menuet qui fut bissé.

Mais, au moment où ces pauvres filles allaient être dévorées, les violons se turent et une fanfare de clairons éclata au lointain.

Une troupe de marins français se précipita sur la plage, en dansant vigoureusemnt une gigue nouvelle. Les sauvages, toujours dansant, se mirent à leur montrer le poing, et les demoiselles dansèrent de plus belle en levant leurs mains vers le ciel. Bataille dansante. Pendant la bataille, le chef des français et celui des sauvages eurent un combat singulier, qui était un pas de deux. Victoire des Français, figurée par une bourrée ; déroute de sauvages, par une courante, puis par des guirlandes, représentant sans équivoque l'avénement de la civilisation dans ces contrées farouches.

Mais le plus joli, c'était le final. Tout ce qui précède n'est rien auprès du final. Le final prouvait tout uniment que l'auteur du livret était un homme de génie. Voici quel était le final ·

La fille du Mississipi, dansant avec un imperturbable acharnement, jetait sa guirlande et prenait une coupe de carton. Elle montait en dansant le sentier abrupt qui conduisait à la statue du dieu son père. Arrivée là, elle se tenait sur la pointe d'un seul pied et emplissait sa coupe de l'eau du fleuve. Pirouette. Après quoi, la fille du Mississipi, à l'aide de l'eau magique qu'elle avait puisée, aspergeait les Français qui dansaient au bas. Mississipi ! ce n'était pas de l'eau qui tombait de cette coupe, c'était une pluie de pièce d'or. Fi de ceux qui ne saisiraient pas l'allusion délicate et bien sentie ! Danse frénétique au bord du fleuve en ramassant les pièces d'or ; bal général des nièces du Mississipi, des matelots et même des sauvages, qui, revenus à des sentiments meilleurs jetaient leurs cornes dans le fleuve.

Cela eut un succès extravagant. Lorsque le corps de ballet disparut dans les roseaux, trois ou quatre mille voix émues crièrent : Vive M. Law.

Mais ce n'était pas fini ; il y eut une cantate. Et qui chanta la cantate ? Devinez ? Ce fut la statue du fleuve. La statue étaient le signor Angelini, première haute-contre de l'Opéra.

Certes, il y a bien des gens pour dire que les cantates sont des poëmes fatigants, et que les confiseurs suffisent pour occuper les bardes échevelés qui riment ces sortes de platitude. Mais nous ne sommes pas du tout de cet avis. Une cantate sans défauts vaut seule une tragédie. C'est notre opinion ; ayons-en le courage. La cantate était encore plus ingénieuse que le ballet, si c'est possible. Le génie de la France y venait dire, en parlant du bon M. Law :

Et le fils immortel de la Calédonie,
Aux rivages gaulois envoyé par les [dieux.
Apporte l'opulence avecque l'har- [monie...

Il y avait aussi une strophe pour le jeune roi et un couplet pour le régent. Tout le monde devait être content.

Quand le Dieu eut fini sa cantate, on le releva de sa faction et le bal continua.

M. de Gonzague avait été obligé de prendre place sur l'estrade pendant la représentation. Sa conscience lui faisait craindre un changement dans les manières du régent à son égard ; mais l'accueil de Son Altesse Royale fut excellent. Évidemment, on ne l'avait point encore prévenue. Avant de monter à l'estrade, Gonzague avait chargé Peyrolles de ne point perdre de vue madame la princesse et de le faire avertir si quelqu'un d'inconnu s'approchait d'elle. Aucun message ne lui vint pendant la représentation. Tout marchait donc au mieux.

Après la représentation, Gonzague rejoignit son factotum sous la tente indienne du rond-point de Diane. Madame la princesse était là seule, assise à l'écart. Elle attendait.

Au moment où Gonzague allait se retirer, pour ne point effaroucher par sa présence le gibier qu'il voulait prendre au piège, la troupe folle de nos roués fit irruption dans la tente en riant aux éclats. Ils avaient oublié déjà leurs mésaventures et disaient pis que pendre du ballet et de la cantate. Chaverny imitait le grognement des sauvages ; Nocé chantait, avec des roulades impossibles :

Et le fils immortel de la Calédonie, etc.

—A-t-elle eu un succès ! criait le petit Oriol. Bis ! bis ! Le costume y est bien pour quelque chose !

– Et toi, par conséquent ! ces messieurs. Tressons des couronnes à Oriol !

—A ce fils immortel de la place Maubert !

La vue de Gonzague fit tomber tout ce bruit. Chacun prit attitude de courtisan, excepté Chaverny, et vint rendre ses devoirs.

—Enfin on vous trouve, monsieur mon cousin, dit Navailles ; nous étions inquiets.

—Sans ce cher prince, point de fêtes, s'écria Oriol.

—Ah çà, cousin, dit Chaverny sérieusement, sais-tu ce qui se passe ?

—Il se passe bien des choses, répliqua Gonzague.

—En d'autres termes, reprit Chaverny, t'a-t on fait rapport de ce qui a eu lieu ici même, tout à l'heure ?

—J'en ai rendu compte à monseigneur, dit Peyrolles.

—A-t-il parlé de l'homme au sabre de marin ? demanda Nocé.

—Nous rirons plus tard, dit Chaverny ; la faveur du régent est mon dernier patrimoine, et je ne l'ai que de seconde main. Je tiens à ce que mon illustre cousin reste bien en cour. S'il pouvait aider le régent dans ses recherches...

—Nous sommes tous à la disposition du prince, dirent les roués.

—D'ailleurs, poursuivit Chaverny, cette affaire de Nevers, qui revient sur l'eau après tant d'années, m'intéresse comme le plus bizarre de tous les romàns. Cousin, as-tu quelque soupçon ?

—*Non, répondit Gonzague.*

Puis, s'interompant tout à coup comme si une idée le frappait, il ajouta :

– Si fait, il y a un homme...

—Quel homme

–Vous êtes trop jeunes, vous ne l'avez pas connu.

—*Son nom ?*

—Cet homme-là, pensa tout haut Gonzague, pourrait bien dire quelle main a frappé mon pauvre Philippe de Nevers.

—Son nom ! répétèrent plusieurs voix.

–Chevalier Henri de Lagardère.

---Il est ici, s'écria étourdiment Chaverny. Alors, c'est bien sûr notre domino noir !

---Qu'est cela ? demanda Gonzague avec vivacité. Vous l'avez vu ?

---Une sotte affaire. Nous ne connaissons ce Lagardère ni d'Ève ni d'Adam, cousin, mais si, par hassard, il était dans ce bal...

---S'il était dans ce bal, acheva le prince de Gonzague, je me chargerais bien de montrer à Son Altesse Royale l'assassin de Philippe de Nevers.

---"J'y suis !" prononça derrière lui une voix mâle et grave.

Cette voix fit tressaillir Gonzague si violemment, que Nocé fut obligé de le soutenir.

VII

LA CHARMILLE

Le prince de Gonzague fut un instant avant de se retouner. Ses courtisans, à la vue de son trouble, restaient interdits et stupéfaits. Chaverny fronça le sourcil.

---Est-ce cet homme qui s'appelle Lagardère ? demanda-t-il en posant la main sur la garde de son épée.

Gonzague se retourna enfin et jeta un regard vers l'homme qui avait prononcé ces mots : "j'y suis !" Cet homme se tenait debout, immobile et les bras croisés sur sa poitrine. Il avait le visage découvert.

Gonzague dit à voix basse ;

---Oui, c'est lui.

La princesse qui, depuis le commencement de cette scène était restée à la même place, perdue dans ses pensées sembla s'éveiller au nom de Lagardère. Elle écoutait désormais, et cependant, elle n'osait s'avancer.

C'était cet homme-là qui tenait son destin dans sa main.

Lagardère avait un costume complet de cour en satin blanc brodé d'argent. C'était bien toujours le beau Lagardère ; c'était le beau Lagardère plus que jamais. Sa taille, sans rien perdre de sa souplesse, avait pris de l'ampleur et de la majesté. L'intelligence virile, la noble volonté, brillaient sur son visage. Il y avait, pour tempérer le feu de son regard, je ne sais quelle tristesse résignée et douce. La souffrance est bonne aux grandes âmes : c'était une âme grande et qui avait souffert. Mais c'était un corps de bronze. Comme le vent, la pluie, la neige et la tempête glissent sur le frond dur des statues, le temps, la fatigue, la douleur, la joie, la passion, avaient glissé sur son front hautain sans y laisser de trace.

Il était beau, il était jeune ; cette nuance d'or bruni que le soleil des Espagnes avait mise à ses joues allait bien à ses cheveux blonds. C'était là l'opposition héroïque : molle chevelure faisant cadre aux traits fièrement basanés d'un soldat.

Il y avait des costumes aussi riches. aussi brillants que celui de Lagardère: il n'y en avait point de porté pareillement. Lagardère avait l'air d'un roi.

Lagardère ne répondit même pas au geste fanfaron du petit marquis de Chaverny. Il jeta un coup d'œil rapide du côté de la princesse, comme pour lui dire : "Attendez-moi ;" puis il saisit le bras droit de Gonzague et l'entraîna à l'écart.

Gonzague ne fit point de résistance.

Peyrolles dit à voix basse :

—*Messieurs, tenez-vous prêts.*

Il y eut des rapières dégaînées. Mme de Gonzague vint se placer entre le groupe formé par son mari causant avec Lagardère et les roués.

Comme Lagardère ne parlait point, Gonzague lui demanda d'une voix altérée :

—Monsieur, que me voulez-vous ?

Ils étaient placés sous un lustre leurs deux visages s'éclairaient également et vivement. Ils étaient tous deux pâles et leurs regards se choquaient. Au bout d'un instant, les yeux fatigués du prince de Gonzague battirent, puis se baissèrent. Il frappa du pied avec fureur, et tâcha de dégager son bras en disant une seconde fois :

—Monsieur que voulez-vous ?

C'était une main d'acier qui le retenait. Non seulement, il ne parvint pas à se dégager, mais on put voir quelque chose d'étrange. Lagardère, sans perdre sa contenance impassible, commença à lui serrer la main. Le poignet de Gonzague, broyé dans cet étau, se contracta.

(A continuer)

Le Prince Arthur de Connaught

A Edmonton

Le Prince Arthur de Connaught, représentant de Sa Gracieuse Majesté Edward VII, était l'hôte distingué de la capitale d'Alberta, vendredi dernier.

Un congé public avait été proclamé à cette occasion, et des milliers de citoyens endimanchés s'étaient réunis au débarcadère du C. N. R. pour saluer l'arrivée de Son Altesse Royale. Reçu au débarcadère par le comité de réception, le prince fut conduit au patinoir où deux adresses lui furent présentées, l'une par la ville, l'autre par l'assemblée législative.

Après la présentation des adresses, auxquelles le prince répondit brièvement, Son Altesse et son escorte se dirigèrent vers l'édifice Norwood où un somptueux lunch fut servi.

Le prince Arthur passa la soirée à bord de son convoi spécial et est parti pour l'Est à neuf heures, Samedi matin.

Le lunch de vendredi, était servi par M. R. B. Cronn, du Café Alberta.

Nouvel Horaire des Trains sur le C. N. R.

Le nouvel horaire des trains de passagers sur le Canadian Northern est maintenant en force. Les trains partent maintenant d'Edmonton tous les jours à 7.15 p.m., le vendredi excepté, et arrivent à Winnipeg à 12.20 p.m. Les trains venant vers l'ouest partent de Winnipeg à 8.00 a.m. tous les jours, excepté le dimanche, et arrivent à Edmonton à 10.15 p.m. tous les jours excepté le lundi. Ce nouvel horaire sera très apprécié du public voyageur, non-seulement d'Edmonton, mais aussi de tous les points où passent le chemin de fer. L'administration du C. N. R. semble bien décidé à donner un service de première classe sous tous les rapports ; les voitures employées sur les trains de passagers sont les plus comfortables qui soient au Canada.

A REGINA

Une furieuse tempête de neige, un *blizzard*, a fait rage lundi le 1, à Regina, à tel point que les membres de la législature n'ont pu se rendre à la salle de leur assemblée. Seuls, l'hon. M. Walter Scott et M. McNutt ont eu le courage d'affronter la tempête et ils ont ajourné la séance.

VICTIME DE L'AUTO

Winnipeg, 4 — M. A. W. Puttel, ex-M. P., pour Winnipeg, a été frappé par une automobile au coin de la rue Centre et de l'avenue Solkirk. Il a été projeté à plusieurs pieds en l'air. Son état est critique.

L'HON. JAS. DOMVILLE

Un chemin de fer électrique de Montréal à Ottawa

Le sénateur Domville vient d'arriver à Montréal, de retour d'Europe.

Le sénateur souffre d'une fracture de la cuisse qu'il s'est infligée en tombant sur le pont du transatlantique " Lucania ".

L'hon. Jas. Domville a réussi à constituer un syndicat de capitalistes anglais qui entreprendra la construction du Canada Central R. R. Cette ligne qui réunira Montréal à Ottawa, sera desservie par des trains mus par l'électricité. Le pouvoir sera pris aux rapides du Long Sault.

L'IMMIGRATION

Il passe à Ottawa 2,000 immigrants par semaine.

Le mouvement d'immigration vers l'ouest canadien, commence à se faire avec activité. A l'heure qu'il est, il passe à Ottawa une moyenne, de 2,000 immigrants par semaine. Ces immigrants sont de toutes nationalités, mais la majeure partie est anglaise. Ce sont tous des bons citoyens en perspective. Presque tous ces gens ont un peu d'argent.

PROJETS GIGANTESQUE.

James J. Hill, envahit le Nord-Ouest Canadien.

Winnipeg, 2 — L'invasion du Canada par James J. Hill, dont il est question depuis plusieurs années, est commencée sérieusement. A en juger par les lignes de chemin de fer en construction, les parcours arpentés et les nouveaux projets à l'étude, le Great Northern sera dans un avenir rapproché un facteur important dans les possessions britaniques et jouera dans leur développement un rôle aussi important que celui qu'il s'est attribué dans le Nord-Ouest Américain.

M. Hill aura bientôt dans le Nord-Ouest Canadien une ligne parallèle à celle du Great Northern. Il n'y a pas de doute que le Nord-Ouest canadien se développera d'ici à quelques années plus rapidement que n'importe quelle autre partie du continent américain. Le flot de l'immigrtion s'y porte en masse, et le mouvement va sans cesse en augmentant. Les chemins de fer ne suffisent pas à transporter les gens qui ont hâte de s'y rendre, et M. Hill fonde les plus gran. des espérances sur cette partie du pays, " assez grande pour établir un empire. "

Son projet comprend une ligne directe de Vancouver, Colombie Britannique, à Winnipeg. Une partie du parcours est fixée, mais il reste encore à étudier où le nouveau chemin de fer traversera le territoire de l'Alberta et de l'Assiniboine. Il y a déjà près de cinq cents milles de voie ferrée en construction, et la distance totale parcourue sera, d'à peu près 1,800 milles. Il y a actuellement entre 3,000 et 4,000 hommes à l'ouvrage et ce nombre sera doublé durant les mois d'été.

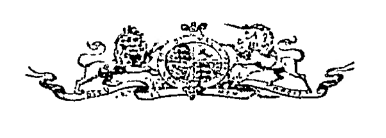
Le Great Northern croit qu'il est plus avantageux pour lui d'avoir une grande ligne construite entièrement en territoire canadien que de faire le transport des marchandises au moyen de lignes plus courtes, car le trafic doit nécessairement s'établir entre Winnipeg et Vancouver et les villes intermédiaires qui vont se développer. Et le fait que ce développement sera remarquable durant la prochaine décade est établi par l'exemple de Winnipeg, dont la population a doublé durant les cinq dernières années.

LA GREVE DE LETHBRIDGE

Mercredi dernier, le 4 avril, les mineurs grévistres, à Lethbridge, après avoir tenté d'empêcher le travail des ouvriers non-grévistres, en sont venus aux mains avec la police.

Plusieurs hommes ont été blessés par les projectiles lancés par le camp des mineurs en grève. Un nommé Albert, entre autres, fut blessé à la tête et on conserve peu d'espoir de guérison.

Les grévistes furent finalement mis en déroute, et leur chef fut arrêté.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Interieur.

NOTES LOCALES

Nous avons eu la semaine dernière, la visite de Mons. C. E. Barry, un nouvel arrivé dans notre ville. M. Barry vient de Winnipeg, où il était, depuis quelques années à l'emploi de banque Union. Il agira comme comptable de la succursale de cette banque à Edmonton.

Le docteur Strong a transporté ses bureaux dans l'édifice Norwood.

L'Hon. Sénateur Roy est revenu à Edmonton jeudi dernier, le sénat étant ajourné jusqu'au 18 avril.

La Banque des Marchands est entrée dans ses nouveaux quartiers, au coin de l'avenue Jasper et de la rue Howard. Ces nouveaux bureaux sont superbes et à peu près les plus jolis de la ville.

Le flot des immigrants, arrivant chaque jour, va toujours grandissant. Tous les matins, dès neuf heures, les bureaux des terres sont le rendez-vous de centaines de nouveaux colons qui vont se choisir des homesteads.

Malgré l'inclémence de la température, samedi dernier, l'ouverture du nouveau magasin de Douglas Co., dans l'édifice Norwood, fut un beau succès. L'installation artistique des marchandises a fait l'admiration des nombreux visiteurs qui s'étaient rendus à cette ouverture.

L'orchestre Irving, pendant toute l'après-midi et pendant la soirée, a exécuté les plus beaux morceaux de son répertoire.

Le nouveau magasin Douglass occupe la partie ouest de l'édifice Norwood, vaste salle, bien éclairée, remplis de jolis articles de bric-à-brac, bijouterie, papeterie, souvenirs, librairie, musique, etc, qui s'étalent sur les rayons et dans les galleries.

Le conseil de ville a voté, la semaine dernière, une somme de $5,000 pour aider la Chambre de Commerce d'Edmonton dans sa campagne de publicité pour notre ville.

Les revenus du bureau de la douane de cette ville s'élèvent à $10,503 pour le mois de mars. L'an dernier, pour le même mois, ces revenus étaient de $4,812.

M. A. Parent est revenu du Montana ramenant sa famille avec lui.

M. X. Saucier, inspecteur du Revenu de l'Intérieur à Calgary était à Edmonton cette semaine.

C'est lundi, lendemain de Pâques, que le fameux Jim Fax sera à Edmonton. Les plans de la salle sont à la pharmacie Archibald où on peut s'assurer des sièges.

La pluie de samedi soir a réjoui le cœur de nos cultivateurs. La terre était trop sèche et cette pluie n'est pas venue sans avoir été attendue depuis longtemps. Il y avait huit mois qu'il n'avait pas plu dans notre district.

M. Jos Tassé, manufacturier de cigares de Montréal, est à Edmonton dans l'intérêt de son commerce.

Madame Dorteur Harwood était en ville ces jours derniers.

M. Spencer, du Lac-la-Biche, était en ville au commencement de la semaine.

L'hon. Dr. Roy a transporté ses bureaux dans le nouvel édifice Norwood, voisin de la banque de Montréal.

L'attention de nos lecteurs est attirée sur l'annonce de McDougall & Secord en première page.

BEAUMONT

La famille Grégoire est parti cette semaine pour Milet, où elle demeurera. C'est avec regret que les citoyens de Beaumont voient partir cette famille, qui jouitici de l'estime général.

Après une absence de deux années, M. Adolphe Plante est de retour à Beaumont.

MM. Lessard et Verreau, d'Edmonton, sont venus à Beaumont la semaine dernière.

Monsieur le curé Ouellette est allé à Edmonton, mardi, assister aux funérailles de Mons. Ant. Prince.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Wilfrid Ouimet a ouvert une maison de pension, en face de l'église.

Il y a beaucoup d'étrangers qui viennent à Beaumont pour acheter du terrain. Il y a ici de magnifiques terres à vendre à des conditions faciles, de même plusieurs homesteads, à huit milles de l'église. Les étrangers pourront avoir des informations sûres en s'adressant à notre curé, Monsieur Ouellette.

Académie St. Jean-Baptiste.

Résultat des Examens du second trimestre.

SECTION A

Grammaire et orthographe :

1ière Melle Germaine Tessier,
2e Melle Eva Bilodeau.

Arithmétique :

1ière Melle Germaine Tessier,
2e Melle Eva Bilodeau.

Histoire et Géographie :

1ière Melle Germaine Tessier,
2e Melle Eva Bilodeau.

Composition et Style Epistolaire :

1ière Melle Germaine Tessier,
2e Melle Eva Bilodeau.

Physiologie :

1ière Melle Eva Bilodeau,
2e Melle Germaine Tessier.

Ecriture :

1ière Melle Eva Bilodeau,
2e Melle Germaine Tessier.

SECTION B

Grammaire et Orthographe :

1er Eug. Lemire,	6e Roy Royal,
2e H. Corriveau,	7e C. Bilodeau,
3e H. Fairbank,	8e A. Prince,
4e G. Tessier,	9e H. Mireault,
5e B. Gariépy.	10e J. Mireault.

Arithmétique :

1er Eug. Lemire,	6e H. Fairbank,
2e G. Tessier,	7e H. Corriveau,
3e C. Bilodeau,	8e Roy Royal,
4e J. Mireault,	9e H. Mireault,
5e A. Prince,	10e B. Gariépy.

Histoire :

1er A. Prince,	6e B. Gariépy,
2e H. Corriveau,	7e G. Tessier,
3e Roy Royal,	8e C. Bilodeau,
4e G. Tessier,	9e J. Mireault,
5e Eug. Lemire,	10e H. Mireault.

Géographie :

1er H. Corriveau,	6e H. Fairbank.
2e Roy Royal,	7e B. Gariépy,
3e G. Tessier,	8e C. Bilodeau,
4e Eug. Lemire,	9e J. Mireault,
5e A. Prince,	10e H. Mireault.

Ecriture :

1er C. Bilodeau,	6e Roy Royal,
2e B. Gariépy,	7e G. Tessier,
3e Eug. Lemire,	8e H. Mireault,
4e A. Prince,	9e H. Fairbank,
5e J. Mireault,	10e H. Corriveau.

Dessin :

1er Eug. Lemire,	4e A. Prince,
2e J. Mireault,	5e H. Corriveau,
3e C. Bilodeau,	6e Roy Royal,
7e H. Fairbank.	

SECTION C

Grammaire et orthographe :

1er P. Bourassa,	6e C. Léveillé,
2e J. Dussault,	7e L. Lemire,
3e E. Lemire,	8e A. Carreau,
4e E. Morel,	9e A. Leclerc,
5e P. Carreau,	10e E. Leclerc,
11e L. Dussault.	

Arithmétique :

1er P. Carreau,	6e Elie Leclerc,
2e C. Léveillé,	7e P. Bourassa,
3e E. Lemire,	8e A. Leclerc,
4e E. Morel,	9e J. Dussault,
5e A. Carreau,	10e L. Lemire,
11e L. Dussault.	

Lecture :

1er P. Bourassa,	6e E. Lemire,
2e C. Léveillé,	7e P. Carreau,
3e E. Morel,	8e A. Leclerc,
4e J. Dussault,	9e A. Carreau,
5e L. Lemire,	10e E. Leclerc,
11e Léa Dussault.	

Ecriture :

1er P. Carreau,	6e Eug. Morel,
2e J. Dussault,	7e C. Léveillé,
3e P. Bourassa,	8e E. Léclerc,
4e A. Carreau,	9e L. Dussault,
5e Eva Lemire,	10e A. Leclerc,
11e Léon Lemire.	

Application générale :

1er J. Dussault,	6e E. Lemire,
2e P. Bourassa,	7e Eug. Morel,
3e P. Carreau,	8e L. Lemire,
4e L. Dussault,	9e C. Léveillé,
5e A. Carreau,	10e A. Leclerc,
11e Elie Leclerc.	

Petites Annonces

Evénements en Russie

Saint-Pétersbourg, 5.—La victoire des démocrates constitutionnels a provoqué la formation d'un bloc composé des constitutionnels-démocrates, des modérés et octobristes. Ce parti serait dirigé par M. Petronkevitch, candidat à la présidence de la Donma, et M. Shipoff, leader des zemstvos. Le bloc aurait pour principal ocjectif d'empêcher le gouvernement de proroger immédiatement le parlement après la première séance.

Les réactionnaires emploient tous les moyens pour amener l'empereur à annuler les élections. Après que la victoire des constitutionnels-démocrates à Pétersbourg eût été un fait acquis, le gouvernement marqua son mécontentement en tentant une fois de plus de baillonner la presse. On signale des abus de pouvoirs qni rappellent la Russie d'avant la révolution. Les journanx doivent soumettre leurs articles au censeur avant publication. Le subterfuge du changement de nom a été démasqué par la police.

Le conseil de l'empire a voté par 11 voix contre 2 un décret punissant d'un an d'emprisonnement tout directeur de jonrnal publiant une nouvelle susceptible d'affecter le crédit de la russie,

Les journaux se choisissent des hommes de paille qui se rendent responsables des articles, quitte à faire de la prison, moyennant argent, tandis que les véritables rédacteurs continuent leur besogne en paix. Ce moyen a été pratiqué longtemps par les journaux français sous le second empire et se pratique encore chez les socialistes allemands

Rostoff (Province de Yeroslav), 5 —Une bande de cambrioleurs a dévalisé le monastère de Triotzé Oarnitzki dans la nuit du 3 au 4. Les bandits se sont emparés de cinquante-six mille roubles et d'une quantité de vases précieux.

Saint Pétersbourg, 5.—Le gouvernement vient de décider de ne plus déporter les condamnés politiques dans l'île de Sackhalin. La colonie pénale sera établie sur un point de la côte qui n'est par encore désigné. Cette décision indique le gouvernement entend favoriser l'exploitation industrielle de l'île.

En Afrique Sud.

Greytown, Natal, 5.—La colonne expéditionnaire qui s'était concentrée à Impanza, à douze milles au nord-ouest de Greytown, pour opérer contre les guerriers rébelles de Bambasta, chef indigène déposé par les Anglais, ont du battre en retraite sur Greytown après un combat opiniâtre.

Un détachement envoyé à Keates Drift pour porter secours aux colons isolés a été attaqué dans un défilé. Le détachement s'est retiré en combattant poursuivi par les rebelles sur un parcours de six milles. Trois gendarmes ont été tués et six blessés. Le reste du détachement a pu rentrer à Greytown.

Une colonne composé d'infanterie d'artillerie de campagne et de cavalerie est dirigée à marche forcée sur les districts sillonnées par les bandes rebelles : Les habitants de Greytown se sont organisés en milice et se préparent à défendre la ville en cas d'attaque. Les Zoulous n'osent pas s'approcher des villes, ils préfèrent tenir la campagne.

Les troupes anglaises de Greytown qui ne comptent que quelques centaines d'hommes recevront d'importants renforts dans les vingt heures.